

LETTRE D'ACCEPTATION DE FONCTIONS

Je, soussigné,

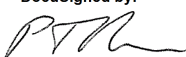
Monsieur Paul Totman, né le 11 avril 1986 à Sutton (Royaume-Uni), de nationalité britannique et demeurant 71 Farm Fields, Sanderstead, Surrey CR2 0HR (Royaume-Uni),

déclare par la présente accepter les fonctions de représentant permanent de la société **NALA AFFLELOU BIDCO LIMITED**, *private limited company* de droit anglais et gallois dont le siège social est situé C/O Aztec Financial Services Ltd Forum 4, Solent Business Park, Whiteley, Fareham, Hampshire, PO15 7AD (Royaume-Uni), identifiée sous le numéro 14819198, dans le cadre de l'exercice, par cette dernière, des fonctions de membre du conseil d'administration de la société **AFFLELOU**, société par actions simplifiée dont le siège est situé Tour Trinity – 1 bis, Esplanade de la Défense – 92400 Courbevoie, et dont le numéro unique d'identification est 751 095 712 RCS Nanterre, dans l'hypothèse où lesdites fonctions lui seraient confiées.

Je déclare également n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale ou l'exercice d'une activité commerciale.

Le présent document est signé électroniquement par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Fait le 15 décembre 2023.

DocuSigned by:

63DC1DDF895E4F9...

Monsieur Paul Totman

DÉCLARATION DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION

(souscrite en conformité avec l'article A. 123-51 du Code de commerce tel qu'issu de l'arrêté du 14 janvier 2009)

LA PRÉSENTE DÉCLARATION DOIT ÊTRE RÉDIGÉE DE FAÇON TRÈS LISIBLE,
DACTYLOGRAPHIÉE OU ÉCRITE EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

Nom :	TOTMAN
Prénoms :	Paul, James
Née le :	11 avril 1986
À :	Sutton (Royaume-Uni)
Nationalité :	Britannique
Fils de :	TOTMAN Peter, Christopher
et de ¹ :	TOTMAN (née WILLIS) Susan, Catherine
Domicile :	71 Farm Fields, Sanderstead, Surrey CR2 0HR (Royaume-Uni)

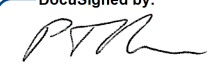
qui demande son inscription au registre du commerce et des sociétés,

déclare sur l'honneur, conformément à l'article A. 123-51 du Code de commerce, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale ou à lui interdire d'exercer une activité commerciale.

Le présent document est signé électroniquement par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Fait le 15 décembre 2023.

Signature du déclarant :

DocuSigned by:

63DC1DDF895E4F9...

RAPPEL de l'article L. 123-5 du Code du commerce : "Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4500 euros et d'un emprisonnement de six mois."

¹ Préciser le nom de jeune fille